CLUB DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE EPINAL

CPSE

www.epinalplongee.fr

COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 06 Mars 2023

Salle de la Bourse du Travail - Epinal

***Présents* :** *Yves Lallemand, Denis Mygardon, Sylvie Del Missier, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Johnny Richard, Christian Wenner.*

***Absent Excusé** : Fabien Parisse*

Heure de début : 20h – Heure de fin : 22h15

Ordre du Jour :

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- Formation Initiateur NAP
- Recyclages TIV et MF2 /MF1 TSI
- Réparation du compresseur
- Demande de subvention FDVA

2 - Rédaction du projet associatif du CPSE

3 - Préparation de l'Assemblée Générale du Vendredi 31 Mars 2023

4 - Point sur la compétition d'apnée des 25 et 26 Mars prochains

5 - Architecture du nouveau site internet sur VP Dive

6 - Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- Lucie, Virginie, Frédéric et Mathieu ont terminé leur formation Initiateur NAP, après deux journées de formation théorique en visioconférence dispensées par Florence Ploetze, Présidente de la Commission Régionale Nage avec Palmes, ils ont suivi un stage pratique de 3 jours au Centre de Préparation Omnisport de Vittel en participant à la mise en place et à l'encadrement des séances d'entraînement de stagiaires présents dans le cadre d'un stage régional de NAP.

En parallèle, Virginie et Frédéric ont validé le RIFA NAP avec Vincent pour la partie ANTEOR et Daniel pour la partie pratique.

- Virginie et Vincent ont participé à un stage de recyclage TIV Dimanche 26 Février à Saint-Dié organisé et animé par Gérard Cuny.

- Yves et Jean-Louis ont participé à un stage de recyclage MF1/MF2/TSI (Tuteur de Stage)

- L'intervention prévue sur le compresseur a eu lieu et celui-ci est à nouveau opérationnel. Le montant des travaux qui s'élève à 3 200.00 € a été pris en charge par la Communauté d'Agglomérations d'Epinal.

- Yves a déposé une demande de subvention au FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative) pour aider au rajeunissement du club et au développement de la plongée jeune avec l'accueil d'enfants entre 8 et 16 ans, notamment dans le cadre des séances d'apnée proposées par Pascale.

2 - Projet Associatif du CPSE

Yves rappelle ce qu'est un projet associatif et son importance dans les demandes de subventions.

Le club ne s'en est jamais doté et cela le pénalise dans les demandes de subventions et donc dans son développement. Sans projet associatif, il n'est pas possible de fournir un document qui explique les objectifs visés par le club et quelles actions il compte mener pour les atteindre.

En règle générale, un projet associatif a une validité de 4 ans et couvre une olympiade. Sa durée peut cependant être plus courte. Les objectifs poursuivis peuvent être sportifs, sociaux ou pédagogiques. La FFESSM conseille de s'appuyer sur "les 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable" pour rédiger un projet associatif d'un club qu'elle a agréé. Pour mémoire, ces dix engagements servent également de référence pour l'attribution du label "Ecosub", le label qu'attribue la FFESSM aux clubs qui mènent leurs activités avec le souci de s'inscrire dans un développement durable.

Yves propose que le club rédige à court terme un projet associatif puis à moyen terme dépose une demande de labélisation Ecosub.

Le comité directeur valide l'idée que le club se dote rapidement d'un projet associatif. Le sujet sera abordé lors de la réunion des encadrants du club prévue le mardi 4 avril 2023.

3 - Préparation de l'Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le Vendredi 31 Mars 2023 au Centre Léo Lagrange à partir de 20 heures.

Yves a déjà fait parvenir un courrier au Maire d'Epinal afin de le convier à assister à cette AGO (l'usage veut qu'il soit représenté par l'adjointe aux sports de la ville).
Yves a également rédigé le rapport moral du Président dont il fait lecture aux membres du CD. Il y exprime sa vision du club en tant que Président, rappelle les faits marquants de l'année écoulée et évoque les perspectives pour l'année à venir.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport moral du président.

Virginie est chargée d'envoyer les invitations aux adhérents en respectant un délai de 15 jours minimum avant la date de l'assemblée. A cette invitation devront être joints les documents suivants : bilan et compte de résultat 2022, budget prévisionnel 2023 et pouvoir.

Sylvie fait une présentation des comptes qui sont actuellement à la disposition de Michel Pittet qui a accepté, à nouveau, d'être le vérificateur aux comptes.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les comptes présentés.

A l'issue de l'assemblée générale il est décidé d'organiser un "pot" afin de partager un moment de convivialité. Un budget de 700 € maximum est voté par le comité directeur, révisable à la baisse en fonction du nombre d'adhérents assistants à l'AGO.

4 - Point sur la Compétitions d'Apnée des 25 & 26 Mars prochains

Cette compétition régionale sélective et départementale se déroulera sur deux jours et comportera 8 types d'épreuves : DYN bi-palmes, DYN monopalme, 100 m speed, sprint 16x50 m, Statique, DNF (apnée sans palmes), sprint 8x50m, sprint 16x50

Les programmes ont été diffusés et les inscriptions sont ouvertes, un peu plus de 40 participants sont attendus.

Pascale s'occupe de rassembler le nombre suffisant de juges et arbitres.

Fabienne qui est en charge de la communication a prévu de prendre contact avec la Ville d'Epinal afin que les informations concernant la compétition soient diffusées sur les panneaux d'affichage digitaux. Une affiche doit également être apposée sur notre espace à l'entrée de la piscine. Fabienne doit également prendre contact avec des médias locaux.

Jean-Luc est en relation avec un traiteur pour l'organisation du buffet du samedi soir si le budget le permet, sinon l'alternative d'un buffet participatif sera envisagée, un appel aux bénévoles a d'ailleurs déjà été lancé.

Lydie a contacté le Conseil Général afin de le solliciter pour l'obtention de coupes et de médailles. Elle attend le retour.

4- Architecture du nouveau site sur VP Dive

Christian qui est en charge de ce dossier fait part des difficultés de mise en page de ce site soutenu par le comité régional. Les créations d'articles et d'événements, par exemple, sont soumises à des maquettes très peu modulables, ce qui laisse peu de souplesse dans la présentation. Ces difficultés lui ont été confirmées par la présidente du CODEP 88 qui a dorénavant un site internet sur VP DIVE.

Se pose alors la question de la nécessité de ce transfert à court terme. A la base il était souhaité afin d'améliorer la communication avec les adhérents, un problème résolu avec l'achat d'adresses mails moins restrictives auprès d'OHV.

Il reste tout de même à régler le problème du nom de domaine utilisé par notre site internet : "www.cpsepinal.fr". Celui-ci pose deux problèmes majeurs : ce n'est pas l'adresse qui apparait sur le logo du club, les barnums et les flammes et il n'est pas intuitif.

La solution serait de rester sur assoweb mais de changer de nom. Christian propose de prendre contact avec AssoWeb afin de voir s'il est possible de transformer "cpsepinal" en « epinalplongée » et si c'est le cas de se désengager de VP Dive.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider cette solution.

6- Questions diverses

- Denis souhaite savoir si le CODEP a donné son accord pour le versement d'une aide de 250.00 € pour la Compétition d'Apnée. Yves confirme avoir eu une réponse positive.

- Daniel informe Yves qu'aucun nageur ne participera au Championnat des Vosges de Nage avec Palmes en piscine qui aura lieu le dimanche 02 avril à Gérardmer. Plusieurs raisons à cette décision, le manque de temps pour se préparer, notre matériel qui n'est pas réglementaire pour nager en compétition et le fait que peu de nageurs souhaitent pour l'instant s'engager dans de la compétition ; de plus chaque club qui participe à une compétition doit être en mesure de fournir au moins un juge ce que le club ne peut pas faire pour l'instant. Une réflexion est à mener pour la saison prochaine, il faudra sonder les nageurs et trouver des candidats volontaires à qui proposer un entraînement plus spécifique.

- Christian indique que lors des dernières vacances scolaires les deux lignes d'eau attribuées au club étaient surchargées et qu'il serait peut-être judicieux de répartir ces créneaux en alternance lors des prochains congés. Par exemple le mardi soir pour les nageurs et le mercredi soir pour les apnéistes, ainsi tout le monde serait plus à l'aise pour pratiquer sa discipline. Yves indique que cette solution doit être possible puisqu'il n'y a pas de plongée en bouteille pendant les vacances à l'exception des baptêmes sur rendez-vous ce qui reste exceptionnel.

- Christian indique qu'il a eu un contact avec le club de plongée de Saint-Claude dans le Jura, celui-ci propose des plongées sous glace pendant la période hivernale, cette idée peut être intéressante pour l'hiver prochain. L'occasion de proposer une sortie originale.

- Yves demande où en sont les achats de matériel pour le Hockey Subaquatique. Christian qui avait fait établir un devis par un revendeur a du mal à entrer en communication avec lui. Si celui-ci ne répond plus, un autre fournisseur doit être envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Jeudi 04 Mai à 20 heures.
Salle à confirmer.

Le Président	Le Vice-Président	La Trésorière	La Secrétaire
Yves Lallemand	Denis Mygardon	Sylvie Del Missier	Virginie Vauthier